

***Atlas of Alberta.* Compiled by the Department of Geography. University of Alberta. Produced by the Technical Division. Alberta Department of Lands of Forests and Surveys Branch, Alberta Department of Highways, Edmonton, 1969. Published by the University of Alberta Press and the University of Toronto Press. 162 planches, index.**

Jean Raveneau

Volume 13, numéro 30, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020888ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020888ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Raveneau, J. (1969). Compte rendu de [*Atlas of Alberta.* Compiled by the Department of Geography. University of Alberta. Produced by the Technical Division. Alberta Department of Lands of Forests and Surveys Branch, Alberta Department of Highways, Edmonton, 1969. Published by the University of Alberta Press and the University of Toronto Press. 162 planches, index.] *Cahiers de géographie du Québec*, 13(30), 380–384. <https://doi.org/10.7202/020888ar>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES ET NOTICES SIGNALÉTIQUES

ATLAS DE L'ALBERTA

Atlas of Alberta. Compiled by the Department of Geography, University of Alberta. Produced by the Technical Division, Alberta Department of Lands and Forests and Surveys Branch, Alberta Department of Highways, Edmonton, 1969. Published by the University of Alberta Press and the University of Toronto Press. 162 planches, index. \$ 30.00.

Les cinq principales provinces du Canada sont maintenant dotées d'un instrument essentiel pour leur développement économique : un atlas¹. Celui de l'Alberta est le dernier-né dans la collection des atlas provinciaux, et d'emblée il se compare très avantageusement à ceux des autres provinces. Une fois de plus, cette oeuvre est le produit d'une fructueuse collaboration gouvernement-université. L'Atlas a été préparé au Department of Geography, University of Alberta, Edmonton, et le dessin des planches a été en majeure partie effectué par les services cartographiques du gouvernement albertain. Cette association de compétences gouvernementales et universitaires a permis la production d'un atlas couvrant une grande variété de sujets, et accessible à un large public grâce à sa présentation graphique claire et très attrayante. Elle a aussi donné l'occasion à plusieurs étudiants de préparer des thèses de maîtrise et de doctorat.

1. Une gamme étendue de thèmes

La dimension de l'Atlas (162 planches) a permis de présenter un grand nombre de sujets. Le tableau 1 en donnera une idée. Notons en passant que le regroupement des planches en sections n'apparaît que dans la table des matières et n'est pas matérialisé dans la numérotation des planches. L'Atlas ne comporte aucun texte explicatif.

Tableau 1 *Contenu de l'Atlas of Alberta*

| <i>Sections</i> | <i>Nombre de planches</i> | <i>Sections</i> | <i>Nombre de planches</i> |
|--------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------|
| Situation | 1 | Agriculture | 19 |
| Relief, géologie | 11 | Forêts | 7 |
| Climat | 9 | Pêche et piégeage | 1 |
| Eaux | 6 | Minéraux | 13 |
| Végétation | 6 | Énergie | 1 |
| Sols | 4 | Manufactures | 5 |
| Faune | 5 | Services | 16 |
| Histoire | 7 | Types de peuplement | 23 |
| Population | 16 | Administration | 10 |
| Utilisation du sol | 2 | Total | 162 |

¹ Voir la liste de ces atlas dans le compte rendu de l'*Economic Atlas of Ontario / Atlas économique de l'Ontario*, Cahiers de géographie de Québec n° 29, page 261.

En examinant l'importance et le contenu de chaque section, on constate que cette division a été effectuée plus par convention que par l'intention bien arrêtée de constituer des blocs d'information équilibrés et cohérents. Le nombre de planches par section varie en effet de une à vingt-trois. Toutefois, la composition globale de l'ouvrage paraît beaucoup plus équilibrée : l'étude du milieu physique occupe un quart de l'ouvrage, la population et le peuplement un autre quart, et les diverses activités économiques la moitié.

Les premières cartes de l'Atlas traitent du relief, de la physiographie, de l'histoire géologique et des caractéristiques des glaciations. La planche 1 est une très belle carte en estompage, qui situe l'Alberta dans le nord-ouest de l'Amérique du Nord. La planche 2, intitulée *Physical Features*, utilise une combinaison de l'estompage pour les parties accidentées, et d'une teinte jaune-verdâtre pour les parties basses, le tout se révélant très agréable visuellement. Malheureusement, la carte ne comporte pas de légende et l'on ne sait si la teinte en question est un symbole hypsométrique ou biogéographique.

Le climat est présenté à l'aide d'un grand nombre de cartes analytiques à très petite échelle. Sur plusieurs planches, les situations climatiques sont étendues à tout l'ouest et le nord-ouest du Canada.

L'hydrologie et l'hydrographie sont décrites à travers 6 planches, dont une montre les caractéristiques des nappes d'eau souterraines, et une autre les régimes des cours d'eau.

Deux grandes cartes de synthèse illustrent les principaux types de végétation et l'inventaire forestier, alors qu'une série de petits cartons montrent la répartition de quelques espèces végétales. La même technique des petits cartons est utilisée à nouveau pour la distribution des espèces animales.

Les grandes lignes de l'histoire de la province sont tracées à l'aide de quelques cartes anciennes, des routes suivies par les grands explorateurs dans l'Ouest canadien, de l'évolution des frontières de la province, et de l'extension successive, depuis 1880, des surfaces cadastrées.

Seize cartes permettent de saisir les caractéristiques essentielles de la population. La carte de répartition par points (1 point = 50 habitants) et cercles proportionnels donne une bonne image de l'implantation spatiale du peuplement en 1961. La définition de la population urbaine, représentée par des cercles, semble purement statistique et non pas basée sur un critère de densité. L'évolution de la population depuis 1881 est présentée à la fois en chiffres absolus et en pourcentage, avec la distinction rurale-urbaine dans ce dernier cas. Cette double présentation statistique est aussi retenue pour illustrer les origines ethniques et les religions. C'est la seule manière objective de présenter les faits quand on veut éviter des interprétations tendancieuses. Ainsi, la carte en pourcentage suggère la présence d'une forte proportion d'Allemands dans le sud-ouest de l'Alberta. En réalité, la carte en points montre que le nombre de personnes d'origine allemande dans cette région est insignifiant comparé à celui que l'on observe dans les environs d'Edmonton. Plusieurs autres caractéristiques de la population sont également analysées : démographie, migrations, éducation, structure de l'emploi, standard de vie.

La transition entre la population et l'agriculture est assurée par une très attrayante carte synthétique d'utilisation du sol généralisée, dont les catégories sont à la fois qualitatives et quantitatives.

Avec dix-neuf planches, l'agriculture est bien servie, surtout si l'on ajoute à cela les facteurs physiques conditionnant la mise en valeur agricole, et traités dans le premier quart de l'Atlas. La plupart des cartes agricoles sont établies sur la base des municipalités ou des divisions de recensement. Elles combinent, souvent sur la même carte, les pourcentages et les chiffres absolus représentés par des cercles proportionnels pleins ou divisés. Aux cartes sont parfois associés des graphiques de production globale pour la province.

Parmi les cartes forestières, signalons la présence d'une planche détaillée sur la productivité par acre.

De toutes les ressources minérales, le pétrole et le gaz naturel (production, transformation, transport) occupent dix planches sur treize. Il s'agit là en effet de l'un des piliers de l'économie albertaine.

Comparativement, l'industrie manufacturière ne dispose que de cinq planches, comprenant trente-deux cartes d'un contenu nouveau, il est vrai. Cette nouveauté vient du fait que l'on a représenté les branches industrielles non pas selon le nombre d'employés, mais selon la valeur de la production.

La section « Services » regroupe des éléments aussi hétérogènes que le commerce, les transports et communications, l'éducation, la santé et la récréation.

Les types de peuplement en Alberta sont présentés à travers une série de plans d'échelle décroissante, depuis la ferme jusqu'aux villes de Calgary et Edmonton : douze plans de fermes de diverses spécialités, les plans de colonies métis et hutterite, d'une réserve indienne, de plusieurs villages et petites villes avec leur utilisation du sol. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, on a illustré aussi les étapes de la croissance urbaine. La section est close par une carte des zones d'influence.

Enfin, les dix planches de la section « Administration » montrent les limites administratives, la couverture photographique et cartographique de la province, les lieux historiques et les musées, et enfin, les lieux habités classés selon leur population et leur accessibilité en fonction des divers moyens de transport (pl. 157).

L'examen du contenu des diverses sections de l'Atlas révèle que la plupart des thèmes de base figurant généralement dans ce genre d'ouvrage sont présents. Voyons maintenant de quelle manière on a traité l'information, puis réalisé sa représentation graphique.

2. *Un traitement de l'information peu élaboré*

La plupart des planches de l'Atlas sont composées de *cartes d'inventaire et d'analyse*, c'est-à-dire de la transcription brute, avec peu ou pas de transformations, de données obtenues par compilation de documents cartographiques ou statistiques. L'esprit de synthèse a fait gravement défaut dans l'élaboration de l'Atlas. Nous avons relevé seulement deux cartes de synthèse partielle : les planches 35 et 67 (*Land Resources* et *Land Use*). Ce défaut paraît encore plus évident pour le lecteur qui a eu l'occasion d'examiner l'**Atlas économique de l'Ontario** ². Chaque section de cet atlas est solidement articulée autour du thème central : on illustre les caractéristiques de chaque thème, les factuels conditionnant ces caractéristiques, et la synthèse de tous ces éléments. De plus, on trouve très peu de données brutes dans l'**Atlas de l'Ontario** : les statistiques sont transformées en rapports ou indices plus ou moins complexes, souvent après un traitement statistique élaboré. Rien de tel dans l'**Atlas of Alberta**. On a l'impression d'avoir seulement une juxtaposition d'éléments plus ou moins disparates, sans lien d'ensemble. Le fait de n'avoir pas constitué de sections cohérentes est certainement responsable de cette hétérogénéité. En tout cas, on peut difficilement considérer cet atlas comme « géographique », si l'on en croit la définition du professeur Salichtchev ³ :

« La subdivision du sujet géographique en éléments constituants donne souvent lieu dans les atlas complexes à l'omission ou la sous-estimation des cartes géographiques générales du milieu physique et des ensembles socio-économiques, c'est-à-dire en premier lieu à la perte de la notion « de l'organisme à disséquer » dans son ensemble, et deuxièmement à l'oubli des liaisons et de l'interdépendance entre les divers phénomènes. Cette manière analytique étroite est en contradiction avec les principes essentiels des sciences géographiques, qui exigent l'unicité de l'analyse et de la synthèse, de la mise en relief de l'interdépendance multilatérale des phénomènes et de l'étude de ces derniers, compte tenu de leurs combinaisons complexes. A ce point de vue, un atlas ne comprenant que des cartes analytiques n'a pas droit d'être appelé « géographique » dans son essence ».

² Voir la référence de cet atlas, et de son compte rendu, dans la note 1.

³ Voir : SALICHTCHEV, K.A. *Problème de la plénitude thématique des atlas complexes nationaux et régionaux*. Bulletin du Comité français de cartographie, n° 39, 1969, p. 151.

De plus, le lecteur déplore également l'absence complète de texte explicatif dans l'Atlas. Certes, l'élimination des textes permet d'insérer plus de cartes. Mais il faut au minimum renseigner le lecteur sur les sources, la nature et la valeur des informations qui ont servi de base à l'élaboration des cartes. À défaut d'un commentaire pour chaque planche, on aurait pu au moins écrire un texte explicatif global pour chaque section. Voici d'ailleurs l'avis du professeur Salichtchev à ce sujet⁴ :

« Leur utilisation en commun (le texte et la carte) doit leur permettre de se compléter et d'assurer une transmission plus claire et compacte des faits, idées et déductions. Il s'ensuit que les cartes et les textes doivent être examinés comme parties intégrantes des atlas complexes et que leur contenu doit être étudié en interdépendance étroite au début de l'élaboration du programme de l'atlas dans son ensemble et, ensuite, des programmes des divers sujets traités. Il ne faut nullement limiter le programme d'un atlas à sa partie cartographique ».

Malgré ces deux lacunes importantes, l'information présentée dans l'**Atlas of Alberta** présente un intérêt indéniable, et les procédés de représentation utilisés sont en général valables. On doit en particulier féliciter les auteurs pour leur souci constant d'associer les valeurs relatives et absolues dans les cartes statistiques. C'est un impératif trop souvent ignoré dans les cartes d'atlas. La simplicité même de la conception de la représentation dans l'**Atlas of Alberta** devient un avantage lorsqu'il s'agit de rejoindre un large public constitué de non spécialistes. Les lecteurs seront d'autant plus attirés que la présentation graphique des planches est agréable à l'oeil.

3. Une présentation graphique de haute tenue

Le choix des procédés de représentation, le dessin, la sélection des couleurs et l'impression révèlent une grande maîtrise des techniques cartographiques de la part des auteurs.

On a fait preuve d'une grande souplesse dans le choix des échelles : elles varient du 1/2 millionième (planche double) au 1/300 millionième environ. Il en résulte qu'aucune planche ne paraît surchargée ni trop vide.

Le choix des couleurs est en général très heureux et très agréable pour l'oeil. Le repérage est parfait.

Le dessin des traits, les écritures sont d'une finition « professionnelle ». On a utilisé une grande variété de procédés de représentation, tous très bien adaptés à leur objet : plages de couleur, cercles divisés, carrés, cubes, etc. Parmi les réalisations graphiques les plus marquantes, signalons les planches 1 (*Alberta's Setting*), 2 (*Physical features*) en estompage, et 67 (*Land Use*).

Notons quelques défauts techniques, cependant. La plupart des cartes ne comportent pas d'échelle. Ce n'est pas toujours nécessaire pour les cartons à petite échelle, mais cela devient plus grave pour les cartes les plus grandes. Dans les cartes climatiques, de nombreux chiffres d'isobares sont à l'envers. Sur plusieurs planches (ex., pl. 71) les classes statistiques sont trop nombreuses, et la progression des teintes ne respecte pas l'ordonnance du spectre lumineux.

*
* *
*

Il convient de féliciter vivement les chercheurs de l'Université et du Gouvernement de l'Alberta pour la réalisation de cet ouvrage. En effet, la publication d'un atlas de cette taille est toujours une oeuvre difficile qui exige la collaboration de nombreux spécialistes, de la persévérance, et une bonne dose d'enthousiasme. L'**Atlas of Alberta** constitue un instrument de travail d'un grand intérêt pour toute recherche ayant trait à cette province. Son format pratique (13" x 17") et sa présentation graphique attrayante le rendent

⁴ Ibid., p. 155.

agréable à consulter. Il apporte une contribution très importante à la connaissance de base de cette province de l'Ouest, bien que le géographe eût parfois souhaité un traitement plus élaboré des données présentées. Mais les cartographes albertains peuvent certainement être très fiers de leur oeuvre. Cette réalisation nous amène à déplorer, une fois de plus, la pauvreté des moyens de publication en matière de cartographie thématique au Québec. Pauvreté due non pas au manque de ressources matérielles et intellectuelles, mais à une certaine myopie administrative. Pourtant, la rentabilité de la collaboration gouvernement-université est un fait qui n'est plus à démontrer.

Jean RAVENEAU

TRANSPORTS

LECLERC, Gilberte, et BLOUIN, Jean-Guy. Le port de Québec : facteur de localisation industrielle. Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, Direction générale du développement industriel et commercial, Études régionales, 1970, 144 pages ronéotypées, 8 cartes, 5 graphiques, 31 tableaux, bibliographie.

Les auteurs de cette monographie, géographes québécois à l'emploi du gouvernement provincial, ont passé un an et demi à travailler sur le sujet, et le résultat de leurs recherches est une excellente analyse qui doit servir d'exemple à d'autres études portuaires au Québec, dans les provinces atlantiques, ou même ailleurs au Canada. Voici un bel exemple où l'on trouve les techniques d'analyse du géographe au service du développement industriel d'une région métropolitaine. À tous ceux qui prétendent que la géographie ne peut que décrire ou, à la rigueur, expliquer, sans aller plus loin, la monographie de Leclerc et Blouin offre une excellente preuve du contraire.

L'étude est divisée en cinq chapitres que précède une introduction de type méthodologique. Le premier chapitre est une brève rétrospective du trafic dans le port de Québec et de la situation de ce dernier par rapport aux autres ports canadiens durant la période 1957-1967. Le deuxième chapitre passe en revue les « facteurs positifs » du port de Québec, c'est-à-dire ses atouts majeurs pouvant favoriser l'augmentation du trafic et l'implantation industrielle : par exemple, l'espace récupérable des battures de Beauport, la profondeur près des quais, la navigation d'hiver et la proximité du « pôle d'attraction majeur » que constitue la région métropolitaine de Québec. Le troisième chapitre constitue une analyse du trafic du port, par types de denrées, selon les relations maritimes et vis-à-vis l'arrière-pays industriel. Cette dernière analyse est fort intéressante, mais l'on peut regretter l'exclusion délibérée de certaines régions économiques de cette analyse, notamment celles du Bas-du-Fleuve et de Trois-Rivières, et ce, malgré l'argument que ces dernières « constituent elles-mêmes des hinterlands précis » (Introduction, page 2). Le quatrième chapitre traite des problèmes du port, à savoir sa situation marginale par rapport aux grands foyers économiques, la faiblesse industrielle de la région de Québec et une position défavorable du point de vue des tarifs ferroviaires. Nous aurions préféré voir ce chapitre à la suite de celui qui analyse les atouts du port de Québec et avant l'étude des fonctions. Enfin, le cinquième chapitre propose une série d'industries qui seraient les plus favorables au développement du port et de la région métropolitaine de Québec, cette « présélection » étant basée sur six critères bien précis : caractère portuaire de l'industrie, trafic des denrées, fabrication déficitaire selon la structure industrielle régionale, fabrication déficitaire selon la production québécoise comparée à la consommation apparente canadienne, et dépendance vis-à-vis d'autres industries existantes dans la région. Les industries répondant aux six critères sont les suivantes : céréales de table, travail de métaux et raffineries de pétrole. Celles qui répondent à cinq des six critères sont : la préparation du poisson, les moulins à farine, les huiles végétales, les distilleries et brasseries, la machinerie, les produits du verre, les dérivés du pétrole, le matériel de transport et les produits chimiques industriels. Les auteurs analysent brièvement les possibilités d'avenir de chacune de ces activités. En conclusion, ils estiment que l'avenir industriel du port de Québec est très prometteur à condition que soient rapidement aménagés des terrains industriels sur les battures de Beauport.